



Journal de Loube

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	25.00;	45.00;	80.00
Belgique.....	25.00;	45.00;	80.00
Union Postale: Tarif A.....	35.00;	70.00;	140.00
Tarif B.....	50.00;	100.00;	200.00

RÉDACTION.....	BOURBAIX.....	62 à 71, Grande-Rue, Tél. 337.33, 337.34
ANNONCES.....	LEZ-ÉCLAIR.....	22, rue Carnot, Tél. 37
	LEZ-ÉCLAIR.....	2, rue Faidherbe, Tél. 133.51
	PARIS.....	13, boulevard des Nations, Tél. Michélin 68.73
	MOULON.....	103, rue de la Station, Tél. 8.44

BILLET PARISIEN

Le sens des ouvertures faites par l'Allemagne

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 19 décembre (Minuit).

Dans le discours qu'il a prononcé mardi au Sénat, M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que les conversations seraient bientôt reprises avec l'Allemagne au sujet du pacte de l'Est. Ces conversations seront abordées, du côté français, avec le vif désir de trouver un terrain d'entente avec nos anciens ennemis.

Le Gouvernement, a ajouté l'orateur, ne fera jamais rien qui puisse justifier l'Allemagne à croire que nous tendons à pratiquer vis-à-vis d'elle une politique d'isolement.

Cette phrase fait allusion à certaines craintes qui se seraient manifestées chez nos voisins d'outre-Rhin quant à l'orientation de la politique française.

En pratiquant le resserrement de nos alliances, nous aurions, parait-il, donné l'impression que nous cherchions à encercler l'Allemagne hitlérienne. Déjà, les voyages effectués en Europe par M. Louis Barthou étaient interprétés par la presse germanique comme autant d'étapes vers la réalisation de cette politique. Notre ambassadeur à Berlin, M. François-Poncet, s'étant fait auprès du Gouvernement français l'écho de ces observations allemandes, M. Pierre Laval y a répondu hier du haut de la tribune du Palais du Luxembourg.

Les craintes exprimées par les Allemands ne le sont pas seulement dans le seul dessein de servir la cause d'une entente franco-allemande. L'Allemagne, sérieusement préoccupée de la formation d'un bloc de puissances également soupçonnées de se protéger contre les entreprises d'une revanche préparée ouvertement par le III^e Reich, s'inquiète du revirement de la politique extérieure de la Russie qui incline aujourd'hui à faire cause commune avec la France et ses alliés de l'Europe Centrale, alors qu'elle soutenait, depuis des années, la thèse de la révision des frontières. Cet exemple donné par les Soviétiques et suivi, d'ailleurs, par la Turquie, n'est pas pour plaire à l'Allemagne qui y voit une atteinte à l'équilibre des forces de l'Europe.

Il ne faut donc pas s'illusionner sur le sens des ouvertures qui nous sont faites par l'Allemagne. Elles témoignent du désir de nous détourner d'une politique qui porte ses fruits.

LE TIRAGE DE LA 5^e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE A EU LIEU HIER

Le numéro 556.186 gagne 2.500.000 francs

Les cinq numéros suivants gagnent chacun UN MILLION : 276.673 417.746 482.930 335.427 040.662

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. : 108.962 224.095 991.410 807.106 060.624

Les numéros se terminant par 6.522 gagnent chacun 100.000 fr.

—	4.895	—	50.000 fr.
—	2.243	—	25.000 fr.
—	7.794	—	25.000 fr.
—	421	—	10.000 fr.
—	39	—	1.000 fr.
—	6	—	100 fr.

M. Raymond Prince déclare qu'à son avis M. Pressard est l'instigateur de l'assassinat de son père

Le jeune homme, qui accomplit actuellement son service militaire au 8^e régiment d'artillerie, a déposé en tenue de soldat.

Il a déclaré que, depuis le moment où il a appris la mort de son père, il a toujours cru à un assassinat et il a développé les arguments en faveur de cette thèse.

Le conseiller Prince, a-t-il dit, ne cachait aucunement, au Palais de justice, ce qu'il pensait de l'attitude de M. Pressard. Le crime fut commis le 21 février.

M. Raymond Prince estime que ce matin-là, le parquet de la Seine s'est prêté à une enquête suspecte. M. Hennet s'est trouvé dans le cabinet de M. Meser, qui téléphona à Dijon pour savoir si des documents n'avaient pas été trouvés.

Comment le pouvait-il supposer ? A midi et demi tout Paris connaissait la mort du conseiller.

M. Pressard, au déjeuner, déclara qu'un magistrat menaçait son beau-frère, M. Chautemps, mais qu'avant 48 heures on ferait la preuve qu'il est un faux témoin.

Dans l'après-midi, M. Chautemps, selon le fils du conseiller, lança la thèse du suicide.

Par la suite M.M. Pressard et Chautemps déclarèrent qu'ils ne le soutinrent pas.

Et M. Prince pose ensuite ces questions :

- Pourquoi M. Lapeyre a-t-il fait venir M^{me} Prince mère, au Palais malgré sa douleur, alors que M. Ordonneau s'est dérangé pour interroger M^{me} Nolin ?
- Cette dernière s'étant dérobée deux fois à une confrontation, pourquoi ne s'est-on pas inquiété de savoir qui eut intérêt à provoquer ses déclarations ?
- Pourquoi n'a-t-on pas interrogé la concierge de la rue de Babylone, pour savoir si le conseiller Prince sortait ou non la nuit ?
- Pourquoi s'est-on précipité sur des témoignages de gens peu informés, alors qu'on écartait ou supprimait ceux d'amis intimes ?
- Pourquoi le commissaire Guillaume interrogea-t-il certains témoins d'une façon si tendancieuse qu'ils s'en indignèrent ?
- Pourquoi les déformations et mutilations de témoignages du rapport Guillaume ?
- Pourquoi le contrôle de l'Etat sur le P.-L.-M. n'a-t-il pas pris les précautions légales ?
- Pourquoi l'enquête a-t-elle été confiée à un homme tel que Bony, ou Hennet, ou Bellin ?
- Pourquoi Bellin, sans encore rien connaître de l'affaire parla-t-il de suicide ?
- Pourquoi une enquête aussi importante fut-elle confiée à des individus suspects ?
- Pourquoi M. Pressard a-t-il caché à la Commission, la présence d'Hennet au Palais de Justice ?
- Pourquoi M.M. Pressard et Chautemps, ayant propagé la thèse du suicide, s'en sont-ils défendus ?
- Pourquoi M. Ordonneau a-t-il caché un document capital ?
- Pourquoi M. Chéron a-t-il parlé des innocents, comme si les coupables étaient connus ?

L'enquête ne fut pas conduite impartialement. M. Raymond Prince et les siens demandent la justice comme au premier jour. Ils l'attendent et la poursuivront avec une indéfectible énergie.

Le témoin, invité à se retirer quelques instants, est de nouveau introduit ensuite.

Le président Guernut lui fait remarquer qu'il avait dit ne rien retrancher de ses précédentes déclarations. Il lui donne lecture d'une interview qu'il donna au « Jour ». Il y dénonce deux coupables: M.M. Pressard et un autre.

— Quel autre ?

M. Raymond Prince: M. Chautemps.

Le président lui demande s'il a fait cette déclaration à M. Doumergue le 17 juillet.

M. Raymond Prince: Pas sous cette forme.

Il prend la responsabilité de ses déclarations au « Jour » comme auprès de M. Doumergue. Il ignore comment « La Liberté » a pu publier d'avance ce qu'il allait dire à M. Doumergue.

(Lire la suite page 2.)

M. Flandin est reçu par les quotidiens régionaux



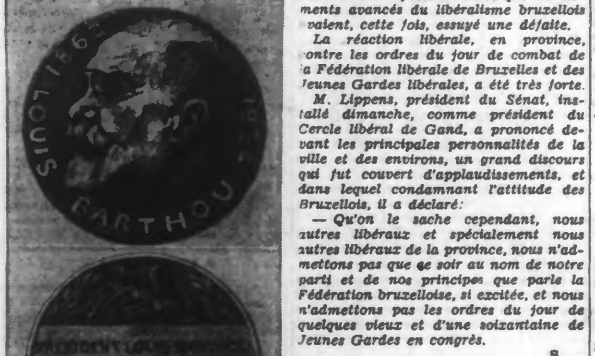
Au banquet des grands régionaux, de gauche à droite: MM. FLANDIN, président du Conseil; BOURGÈS, président du Syndicat; REGNIER, ministre de l'Intérieur.

DEUX JEUNES FRANÇAIS DANS LE BENGAL

Deux jeunes Français, MM. GAËTAN FOUQUET et FERRÉ OLIVIER, sont arrivés le 29 novembre à Santiniketan, dans le Bengale, venant de Calcutta par avion.

Santiniketan est la résidence et le siège de l'Université internationale du grand poète et philosophe Rabindranath Tagore. Ils appartiennent, au nom de l'Association européenne des Amis de Tagore, fondée l'an dernier à Paris, l'hommage de la jeunesse et de l'élite intellectuelle de France. Le voyage des deux jeunes messagers a duré quatorze mois à travers l'Europe et l'Asie, dans des régions habituellement peu fréquentées: Chalcidique et Mont-Atlas (Grèce), presqu'île de Sinaï (Perse), Petit Tibet (Cachemire).

A LA MÉMOIRE... DE LOUIS BARTHOU



Voici la maquette de la médaille qui sera frappée en l'honneur du président Louis Barthou. Elle est l'œuvre d'André Revaud.

Les inculpations contre le "tueur de bergers"

Draguignan, 19 décembre. — Le procureur Roume et le juge d'instruction Lèbre, ont signifié à Giuseppe Basia qu'il était inculpé :

- 1^o De meurtre avec préméditation sans guet-apens, suivi de vol, sur la personne du maître greffier Vassalli;
- 2^o De meurtre avec préméditation, avec guet-apens, suivi de vol, sur un grand chemin (circonstance aggravante), sur la personne de l'octogénaire Fernand Train;
- 3^o De meurtre avec préméditation, avec guet-apens, suivi de vol, sur la personne de M. Ferdinand Bourvier, propriétaire à Ampuss;
- 4^o De meurtre avec préméditation, avec guet-apens, suivi de vol, sur un grand chemin, sur la personne du jeune chauffeur de Vérgon, nommé Galland.

Le cambrioleur wattleosien Lorian, dit "Fantômas", est condamné à cinq ans de réclusion et à la relégation par la Cour d'assises du Pas-de-Calais

Saint-Omer, 19 décembre.

Il est 18 heures quand s'ouvre l'audience de la Cour d'assises du Pas-de-Calais. Celui-ci, revêtu d'un costume d'apparence un peu fatigué, présente une physionomie très pâle, mais à l'aspect presque étalé.

Il répondra sans embarras cependant aux questions du président. M. le conseiller Mage, évoque son passé. Les amorceurs sont MM. les juges Lannoy et Gailly et l'acte d'accusation, qui contient plusieurs pages dactylographiées, est lu par M. Louvet, greffier de la Cour.

Le président rappelle avec un humour incisif, les grands traits de la vie de Lorian. Celui-ci a prouvé plus d'une fois qu'il était très intelligent, mais il a une mauvaise conduite et sa lamentable jeunesse, privée de la direction d'un père qui abandonne le foyer et des délicatesses d'une mère qui n'a lui-même montré le bon exemple, présente tout d'abord un vernis de bonne éducation. La première de ses évocations remonte à sa prime jeunesse, pendant la guerre. Il quitte une pension de Lannoy et son premier internement est décidé par les Allemands, qui occupent alors la région.

Ce sont ensuite toutes les péripéties de « Fantômas » à travers la France, puis aux Etats-Unis que cite le président. M. Marouss analyse minutieusement les vols dont il a été victime à Béthune, de Limoges qui a à s'occuper de Lorian. C'est le début d'une longue « carrière », qui a eu son épilogue il y a huit ans aux Assises du Nord et aujourd'hui aux Assises du Pas-de-Calais.

Parmi les épisodes curieux de cette vie tourmentée, où s'égrènent une quarantaine de vols qualifiés, cambriolages avec effraction ou scierie, etc., résidents celui qui permit à la police d'assurer, il y a quelques mois, de la personne de Lorian.

Ce sont ensuite toutes les péripéties de « Fantômas » à travers la France, puis aux Etats-Unis que cite le président. M. Marouss analyse minutieusement les vols dont il a été victime à Béthune, de Limoges qui a à s'occuper de Lorian. C'est le début d'une longue « carrière », qui a eu son épilogue il y a huit ans aux Assises du Nord et aujourd'hui aux Assises du Pas-de-Calais.

Parmi les épisodes curieux de cette vie tourmentée, où s'égrènent une quarantaine de vols qualifiés, cambriolages avec effraction ou scierie, etc., résidents celui qui permit à la police d'assurer, il y a quelques mois, de la personne de Lorian.



FANTOMAS

Après avoir fait ainsi l'éloge des ministres, M. Hymans a fait l'éloge de leur programme. « Ce n'est pas, a-t-il ajouté, en protestant contre chaque mesure que l'on réussira à redresser la situation. Il ne s'agit pas d'une affaire de partis. Au surplus, si l'on devait renverser le présent cabinet, qui mettrait-on à sa place: on chercherait vainement. La mauvaise humeur témoignée par certains libéraux est injustifiée. Il ne s'agit pas pour les libéraux de se piler devant qui que ce soit. Les membres du Gouvernement travaillent tous dans un parfait esprit de concorde. »

Les radicaux dont les interventions avaient fait scandale le 30 novembre, ont essayé de maintenir leur opposition.

« Apportez donc des solutions », leur a-t-on crié au cours d'un débat orageux.

La suite du débat a été remise à jeudi. Mais l'impression a été que les éléments avancés du libéralisme bruxellois valent, cette fois, essuyé une défaite.

La réaction libérale, en province, contre les ordres du jour de combat de la Fédération libérale de Bruxelles et des Jeunes Gardes libérales, a été très forte.

M. Lippens, président du Sénat, installé dimanche, comme président du Cercle libéral de Gand, a prononcé devant les principales personnalités de la ville et des environs, un grand discours qui fut couvert d'applaudissements, et dans lequel condamnant l'attitude des Bruzzellois, il a déclaré :

« Qu'on le sache cependant, nous autres libéraux et spécialement nous autres libéraux de la province, nous n'admettons pas que se soit au nom de notre parti et de nos principes que parle la Fédération bruzzelloise, si excitée, et nous n'admettons pas les ordres du jour de cette nature vieux et d'une soixantaine de Jeunes Gardes en congrès. »

Le cambriolage du bureau d'octroi de la rue de Barbieux.

Le 26 mars dans la soirée, le prévenu cambrioleur le bureau d'octroi de la rue de Barbieux, à Roubaix.

M. Denelle, commissaire de police, qui mène l'enquête à ce sujet, fait sa déposition et donne tous détails sur le cambriolage.

Le préposé d'octroi Raymond Petit, qui s'est aperçu du cambriolage est ensuite entendu...

Citroën en difficulté

Paris, 19 décembre. — La société Citroën est en difficulté depuis un certain temps. L'affaire paraissait, ces jours derniers, devoir être renouée par une maison concurrente et avec l'aide de groupements financiers, mais l'accord n'a pu se faire.

M. Citroën est venu lui-même, mercredi matin, mettre M. Flandin, président du Conseil, au courant de la situation.

Mais, le Gouvernement considère que la période de l'intervention de l'Etat dans les affaires privées est passée. L'Etat ne renouvellerait donc pas la société Citroën.

Toutefois, la société n'est pas seule en cause. Elle emploie environ 25.000 ouvriers en temps normal et elle fait vivre 5 à 6.000 agents qui eux-mêmes emploient des milliers d'ouvriers.

Il n'est donc pas possible que le Gouvernement se désintéresse d'une telle situation. Il est donc probable qu'il fera, officieusement, les démarches nécessaires pour que la société Citroën trouve les concours nécessaires pour la reprise de l'affaire.

Pour la quatrième fois, le Santos-Dumont a traversé l'Atlantique-Sud

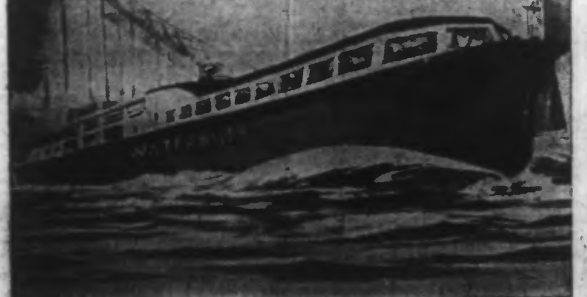
Dakar, 19 décembre. — Le « Santos-Dumont » a réussi à 8 h. 35, ayant effectué un trajet sans interruption de l'Atlantique-Sud en 27 heures.

Le banquet au sac de blé



Dans la Charente-Inférieure, au cours d'un grand meeting paysan auquel ont pris part plusieurs milliers de cultivateurs, un banquet a été servi où chaque convive payait le prix de son repas au moyen de dix-huit kilos de blé. Et ce fut un spectacle pittoresque de voir défilier pendant plus d'une heure les paysans, le sac sur l'épaule, devant la bascule où l'on pesait le grain et ensuite se rendre à l'hôtel où avait lieu le banquet.

Des autobus nautiques à Londres



Le mois prochain entrera en circulation un service d'autobus nautiques, sur la Tamise entre Putney et Londres. Trente et un bateaux de 100 places assureront ce service.

...et quelques autres...
C'est ensuite le récit de...
M. Marouss analyse minutieusement...
M. Hennet s'est trouvé dans le cabinet de M. Meser, qui téléphona à Dijon pour savoir si des documents n'avaient pas été trouvés.



M. LE PRÉSIDENT MAGE

Béthune, dressa la liste des vols...
Il y en eut exactement quatre...
M. Marouss analyse minutieusement...
M. Hennet s'est trouvé dans le cabinet de M. Meser, qui téléphona à Dijon pour savoir si des documents n'avaient pas été trouvés.



UN AUDITEUR PARTICULIÈREMENT ATTENTIF

Le défilé des témoins continue...
M. Rosignol, commissaire de police...
M. Arthur Desobry, gérant du...
M. Arthur Desobry, gérant du...